

ARRETE DU MAIRE
AM/063/2023

**ARRETE DE DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE
à Mme Muriel SAUVAN, Conseillère municipale déléguée**

Le Maire de BREUILLET,

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 23 mai 2020,

Vu l'arrêté n° **AM/060/2022** portant sur la fin de délégation de fonction et de signature sur le secteur du sport de Monsieur Arnaud FAUSTINO,

Vu l'arrêté n° **AM/062/2022** relatif à la délégation de fonction de signature à Madame Muriel SAUVAN en tant que Conseillère municipale déléguée au sport,

Vu le courrier de démission de Monsieur Yan PICARD en date du 24 octobre 2023 à destination du Préfet, de sa fonction d'Adjoint au Maire à la coordination des évènements,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit assuré par les Adjoints au maire ou les Conseillers municipaux délégués,

Article 1 : À compter du 1^{er} décembre 2023, **Mme Muriel SAUVAN**, Conseillère municipale déléguée assurera la fonction de Conseillère municipale déléguée au sport et à la coordination des évènements.

Article 2 : La présente délégation étant consentie par Mme le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte à Mme le Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

Article 3 : La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de l'affichage en mairie. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau
- Mme Muriel SAUVAN, Conseillère municipale

Fait à Breuillet le 21 novembre 2023



Mme Le Maire

Véronique MAYEUR

Mairie : 42, Grande Rue BP 13 – 91650 BREUILLET

Tél : 01 69 94 60 40 – fax. : 01 64 58 51 27

www.ville-breuillet.fr

Mis en ligne le 11/12/2023 à 10h00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_AI-091-219101052-20231121-AM0632023-A